



**Concours d'accès en 2<sup>ème</sup> année**  
**Programme Grande Ecole**  
**Session de Septembre 2014**  
**Epreuve de Comptabilité Générale**  
**Durée : 1 heure 30**

-----

**Partie I** : Répondez en cochant la réponse juste ou en remplissant la case correspondante. (14 points)

**Q1- Le cours de l'action A acheté au cours de l'exercice N a connu une augmentation de valeur au 31/12/N. Cette constatation engendre :**

- Une comptabilisation dans les comptes d'actifs
- Une comptabilisation dans les comptes de produits
- Pas de comptabilisation

**Q2- Un bien n'ayant pas de substance physique est :**

- Une immobilisation en non valeur
- Une immobilisation incorporelle
- Une immobilisation corporelle

**Q3- L'entreprise a l'obligation de garder 5% de son résultat net à la fin de l'exercice. Comment appelle t-on cette retenue**

- Réserve légale
- Réserve facultative
- Réserve statutaire

**Q4- Les comptes des titres acquis dans un but spéculatif sont :**

- Titres de participation
- Titres immobilisés
- Titres et Valeurs de placement

**Q5- Répondez par vrai ou Faux aux affirmations suivantes :**

Affirmations	Vrai	Faux
Le fonds commercial et le fonds de commerce sont des notions identiques		
Les écarts de conversion Actif sont des pertes probables		
La TVA payée à l'Etat représente une charge pour l'entreprise		
Le Bilan représente le patrimoine de l'entreprise pour un exercice comptable		
La provision est la constatation comptable d'une dépréciation d'un bien d'une manière irréversible		
Les frais de constitution appartiennent à la classe 6		

**Q6- Les provisions pour risques et charges figurent :**

- En charges dans le compte de résultats

- En diminution de l'actif du bilan  
 Au passif du bilan

**Q7- Une pénalité fiscale est enregistrée dans les charges :**

- D'exploitation  
 Financières  
 Non courantes

**Q8- Le montant du compte amortissement figurant au bilan de fin d'exercice correspond :**

- Au cumul d'amortissement  
 A la dotation d'amortissement de l'exercice

**Q9- L'entreprise accorde par virement bancaire un prêt à un employé sur une période de 3 ans. Quel compte doit-elle utiliser :**

- Avances et acomptes au personnel  
 Rémunération du personnel  
 Prêt au personnel

**Q10- Les rabais, les remises, les ristournes sont des réductions à caractère :**

- Commercial  
 Financier  
 Exceptionnel

**Q11- L'obligation est un droit :**

- De propriété  
 De créance  
 De préemption

**Q12- Un mobilier acheté le 25 juin N pour 50.000Dh HT, a une première annuité en linéaire de (durée d'amortissement 4 ans) :**

- 10.000 DH  
 12.500 DH  
 6.250 DH

**Q13- Etat des créances douteuses au 31/12/N : (Taux de TVA : 20%)**

Clients	Créances TTC	Provisio n 2012	Règlement courant 2013	Observations
<b><u>Anciennes créances :</u></b>				
- Ste Florissimo	150 000	55 000	45 000	- Porter la Provision à 80% du solde
- Ste Jardins Verts	96 000	20 000	31 200	- Règlement pour solde
<b><u>Nouvelles créances :</u></b>				
- Ste GHT	62 400	-	-	- On estime perdre 40% de la créance
- Ste PTR	46 800	-	-	- Insolvable

Remplir le tableau selon la situation de chaque client au 31/12/N ?

Noms	Pertes	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice
------	--------	-------------------------	------------------------

	<b>Certaines</b>	<b>N</b>	<b>N</b>
Ste Florissimo			
Ste Jardins Verts			
Ste GHT			
Ste PTR			

#### Q14- Etat des titres en portefeuille :

A l'inventaire au 31/12/N, l'entreprise INTISSAR vous présente l'extrait de sa balance relatif aux titres :

<u>Désignation</u>	<u>Nombre</u>	<u>Prix d'Achat Unitaire</u>	<u>Provisions 2012</u>	<u>Cessions au titre de l'exercice</u>		<u>Cours au 31/12/2013</u>
				<u>Quantité</u>	<u>Prix de cession unitaire</u>	
<b>Autres Titres Immobilisés</b>						
CENTRALE LAITIERE	500	1 500	14 000			1 510
DARI COUSPATE	1 200	860	6 000	200	850	845
<b>Titres et valeurs de placement</b>						
HPS	250	410	-			420
JORF LASFAR ENERGY	800	455	8 000	300	460	435

Remplir le tableau selon la situation de chaque titre au 31/12/N ?

<b>Titres</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Aucune Ecriture</b>
CENTRALE LAITIERE			
DARI COUSPATE			
HPS			
JORF LASFAR ENERGY			

## **Partie II - Exercice** : (6 points)

L'entreprise «**MAHMOUD**» a réalisé durant le mois de décembre 2013 les opérations suivantes :

- **01/12** : Reçu la livraison de plastiques du fournisseur HAMZA, facture n°68, MB : 90.000 dhs Remise : 3%, Escompte : 3%, TVA : 20%, Transport : 300 Dhs TVA 20%. Transport assuré par les propres moyens de l'entreprise.
- **05/12** : Reçu un rabais de 2% du fournisseur HAMZA et règlement du solde restant dû par virement bancaire. Facture avoir n°016. Virement bancaire n°00513.
- **07/12** : L'entreprise MAHMOUD envoie les articles suivants au client EL GHALI, facture n°087 :
  - 1.200 passoires au prix unitaire de 10 Dhs
  - 2.500 verres au prix unitaire de 2,5 Dhs
  - 900 boîtes rectangulaires au prix unitaire de 12 DhsRemise 2%, Rabais 3%, TVA 20%, Transport 250 Dhs, TVA/Port 14%.
- **12/12** : Paiement de 1.800 Dhs, TVA 20% pour l'abonnement annuel à une revue économique par chèque bancaire n°0220.
- **17/12** : Acquisition d'une machine de production au fournisseur étranger COCO, MB = 5.000€, 1€ = 11,50 Dhs, Remise 5%. L'entreprise MAHMOUD règle la moitié par virement bancaire et le reste à crédit sur 8 mois. Facture n°FA16.
- **20/12** : Achat par l'intermédiaire de sa banque de 50 actions à 250 Dhs l'unité. Actions que l'entreprise compte conserver au moins 3 ans. La banque lui prélève une commission de 1% de la valeur de l'achat, TVA/Commission 10%. Avis de débit n°19.
- **29/12** : L'entreprise «**MAHMOUD**» règle par chèques bancaires les charges suivantes :
  - Fournitures de bureau (non stockables) : 4.200 Dhs TTC dont 700 Dhs de TVA.
  - Facture d'Eau : 2.000 Dhs, TVA 20%
  - Vignette automobile : 1.500 Dhs

**Travail à faire** : Passer au journal de l'entreprise «**MAHMOUD**» les opérations du mois de décembre 2013.